

FAIRE AFFAIRE

avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Hiver 2009

LES SERVICES DE VOYAGE PARTAGÉS PRENNENT LEUR ENVOL

Page 6

RESTAURATION DE LA COLLINE DU PARLEMENT

Page 5

400^e ANNIVERSAIRE DE LA VILLE DE QUÉBEC

Page 7

LES DESSOUS DES ACHATS GOUVERNEMENTAUX

Page 10



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

Canada

FAIRE AFFAIRE



Le point sur les bâtiments écologiques

PAGE 9

TPSGC



4

TPSGC



7

TPSGC

Restauration de la Colline du Parlement

TPSGC a entrepris des travaux de rénovation de grande envergure afin de réparer les dommages causés par le temps et les intempéries, et d'apporter les modifications nécessaires pour que les édifices, qui datent du XIXe siècle, soient conformes aux normes modernes en matière de sécurité et de milieu de travail. 4

Hommage au passé et à l'avenir de la ville de Québec

Pour célébrer le 400^e anniversaire de la ville de Québec, Parcs Canada et TPSGC ont collaboré pour créer Espace 400^e, un endroit de rassemblement pendant les célébrations. 7

FA express

Les nouvelles activités, les nouveaux outils et services de TPSGC. Les faits saillants des récents numéros comprennent les nouveaux fils de nouvelles RSS dans la *Gazette du Canada*. 3

Glossaire des approvisionnements

Que signifie « offre à commandes » exactement? Ce glossaire vous permettra de démystifier le jargon des achats gouvernementaux. 11

Approvisionnement 101

Comment le gouvernement du Canada achète-t-il des produits et des services. 10

Répertoire de liens rapides

Vous trouverez dans ce répertoire les coordonnées de certains des services les plus courants de TPSGC ainsi que les sites Web connexes qui pourraient vous être utiles. 12

Sur la couverture

Jupiter Images

LES SERVICES DE VOYAGE PARTAGÉS SUSCITENT DE L'INTÉRÊT 6
AVEC 96 MINISTÈRES ET ORGANISMES À BORD, LA SOLUTION TRAVEL ACXESS VOYAGE A TOUS LES OUTILS QUI PERMETTENT DE PLANIFIER, DE RÉSERVER ET DE PAYER DES VOYAGES.

Faire affaire, le bulletin d'information externe de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), appuie le rôle de fournisseur de services communs du Ministère en informant les ministères et les organismes du gouvernement du Canada, la population canadienne et toutes les autres parties intéressées sur les services, les activités, les initiatives et les projets intéressants et novateurs de TPSGC. Rédigé, conçu et publié une fois par trimestre par le Secteur des communications, il est aussi accessible en direct à l'adresse suivante : www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/bulletin/fa-db/nm-ci-fra.html.

Si vous souhaitez recevoir **Faire affaire** régulièrement, remplissez la carte-réponse affranchie ou présentez une demande d'abonnement par Internet en consultant la page Web suivante : www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/bulletin/fa-db/cn-cu-fra.html#abonnezvous.

Faire affaire vous invite à exprimer vos commentaires et vos suggestions d'articles en vous adressant à : Lisa Pridmore Barreca, rédactrice, **Faire affaire**, Secteur des communications, TPSGC, Portage III, 16A1, 11, rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5. Télécopieur : 819-956-0573. Courriel : questions@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Cette publication est disponible sur demande dans des formats accessibles.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux (2009) ISSN 1201-7450



FA EXPRESS

Faire affaire express est un bulletin électronique conçu pour vous tenir au courant des nouvelles activités, des nouveaux outils et services de TPSGC. Pour recevoir le bulletin *Faire affaire express*, envoyez votre nom et votre adresse de courriel à questions@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Voici quelques faits saillants des numéros récents :

La Direction de la *Gazette du Canada* lance des fils de nouvelles RSS

Le site Web de la *Gazette du Canada* diffuse maintenant ses nouvelles et ses informations les plus récentes grâce aux fils de nouvelles RSS, qui publient des grands titres et des résumés sur votre poste de travail ou votre navigateur Web.

Really Simple Syndication (RSS) est un format XML qui permet la diffusion de contenu en temps réel.

Les abonnés aux fils de nouvelles RSS de la *Gazette du Canada* reçoivent un avis lorsque le site est mis à jour avec du nouveau contenu. Cet avis comprend un résumé des avis et des règlements proposés ainsi que des liens vers la version intégrale des documents.

Vous pouvez vous inscrire aux fils portant sur des sujets comme l'environnement, les transports, la santé et des avis de vacances. D'autres sujets des fils de nouvelles RSS seront ajoutés au site avec le temps.

Vous devrez télécharger un logiciel nommé « agrégateur » pour visualiser les fils de nouvelles RSS. Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour vous y inscrire, veuillez visiter le : <http://canadagazette.gc.ca/rss-f.html>.

La *Gazette du Canada* est l'un des véhicules que la population canadienne peut utiliser pour accéder aux lois et aux règlements qui régissent leur vie quotidienne. Il s'agit du « journal officiel » du gouvernement du Canada depuis 1841. Les ministères et les organismes fédéraux ainsi que le secteur privé doivent, selon la loi, publier certains renseignements dans la *Gazette du Canada*. **FA**

TPSGC peut aider

Est-ce que votre ministère
ou organisme ...

a besoin d'aide pour l'écologisation de ses opérations?

Le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales peut vous aider à mieux comprendre les achats écologiques et à satisfaire aux exigences environnementales réglementaires. Le Bureau de l'écologisation des opérations peut également offrir des services et des conseils touchant une vaste gamme d'activités environnementales, comme la prévention de la pollution et la gestion des déchets.

www.tpsgc.gc.ca/greening

nécessite le recours à des experts de la langue?

Le Bureau de la traduction offre des services de traduction et de linguistique dans les deux langues officielles du Canada, de même que dans des langues étrangères et dans le langage gestuel. Des services d'interprétation, des conseils sur la terminologie, des outils de rédaction ainsi que du savoir-faire en matière de localisation et de multimédia sont aussi accessibles en ligne.

www.bureaudelatraduction.gc.ca

doit faire une demande d'entretien?

Le Centre national d'appels de service est le répartiteur centralisé pour toutes les demandes d'entretien touchant votre immeuble fédéral. On peut le joindre tous les jours 24 heures sur 24 ou soumettre une demande au moyen de leur nouveau formulaire en ligne. **1-800-463-1850**

<http://cnas-clients.tpsgc.gc.ca>

Restauration de la Colline du Parlement

La Colline du Parlement est un symbole de la fierté nationale des Canadiens et l'un des sites patrimoniaux les plus importants du Canada.

En vue de préserver ces édifices pour les générations futures, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a entrepris des travaux de rénovation de grande envergure afin de réparer les dommages causés par le temps et les intempéries, et d'apporter les modifications nécessaires pour que les édifices, qui datent du XIX^e siècle, soient conformes aux normes modernes en matière de sécurité et de milieu de travail.

« Ces symboles du Canada existaient avant la Confédération, explique Rob Wright, directeur administratif du gigantesque projet de rénovation. Les édifices du Parlement ont atteint la fin de leur cycle de vie et ont besoin d'être remis en état de bout en bout. »

Une approche par étapes

Selon la vision et le plan à long terme pour les édifices du Parlement, la réhabilitation des édifices de l'Ouest, de l'Est et du Centre du Parlement s'effectuera en cinq étapes, qui s'échelonneront sur 25 ans. La première étape du plan consiste en des travaux de réparation de l'édifice de l'Ouest, qui ont déjà commencé. Le plan général comportera également la construction de nouvelles installations et de nombreuses améliorations au terrain.

Il faut un groupe d'experts hors du commun pour conserver l'architecture néogothique distincte des édifices tout en s'assurant que les codes du bâtiment modernes et les besoins du Parlement pour le XXI^e siècle sont respectés. Artisans, maçons et toutes sortes d'ouvriers



« Ces édifices grandioses du XIX^e siècle ne manquent jamais de nous impressionner, que l'on soit un touriste, un habitant d'Ottawa ou un député se rendant au travail. Les édifices du Parlement sont un symbole du Canada. »

1) La nouvelle couverture en cuivre de la tour de l'édifice de l'Ouest vue de l'intérieur de l'échafaudage. 2) Les ouvriers examinent la progression de la restauration. 3) Cette gargouille est un exemple d'architecture néo-gothique qui donne un caractère unique à l'édifice du Parlement.

1



2



3

qualifiés travaillent de pair avec les scientifiques et les experts en technologie afin de renforcer la protection contre les tremblements de terre, d'intégrer des systèmes informatiques modernes et d'effectuer de nombreux autres travaux.

Les personnes qui travaillent sur la Colline doivent être dirigées vers d'autres édifices pendant les travaux de rénovation. « Le projet ressemble à un énorme jeu de dominos, » souligne M. Wright. « Ce qui se trouve dans l'édifice du Centre doit être transféré dans les édifices de l'Est et de l'Ouest. Le contenu de ces derniers doit donc être transféré dans d'autres édifices pour que nous puissions également les rénover. »

Cela signifie que la période des questions, les débats parlementaires et les autres débats de la Chambre des communes auront lieu dans l'édifice de l'Ouest. D'autres activités et bureaux importants, comme les bureaux des parlementaires et ceux qui servent aux réunions de comités, seront aménagés dans des locaux temporaires au moment opportun. Des travaux de rénovation sont en cours dans plusieurs édifices à Ottawa, par exemple dans l'édifice La Promenade, l'ancien édifice de la Banque de Montréal et l'édifice Wellington. Les parlementaires pourront donc les utiliser pendant la durée du projet.

Début des travaux dans l'édifice de l'Ouest

L'édifice de l'Ouest est le pilier central du projet puisqu'il accueillera la Chambre des communes pendant les étapes finales du projet, ce qui ouvrira la voie au réaménagement de l'édifice du Centre.

Les travaux de rénovation de l'édifice de l'Ouest sont particulièrement complexes puisque ce qui semble être un seul édifice est en fait composé de trois sections. Chacune de ces sections nécessite des spécifications, des technologies et des techniques de construction et des travaux de restauration différents.

Les travaux de restauration de la tour Sud-Est ont récemment été menés à terme, et ceux de la tour Nord ont maintenant commencé. Ces projets comprennent le remplacement du toit de cuivre, le réaménagement et le remplacement de la maçonnerie, le rejointoiement, les travaux de stabilisation parasismique pour respecter les codes du bâtiment actuels, le réaménagement des fondations,

l'élimination de l'amiante et le remplacement de fenêtres.

Parmi les étapes les plus délicates du projet de restauration de l'édifice de l'Ouest, mentionnons la réparation de la maçonnerie, qui montre des signes de vieillissement et qui a subi les assauts du rude climat d'Ottawa. L'eau et la glace sont les deux principaux ennemis de la maçonnerie. Au fil des ans, l'eau a usé la roche et s'est infiltrée dans de petites fissures. L'eau emporte le mortier, qui tient les pierres ensemble. L'hiver, l'eau se transforme en glace et les fissures s'élargissent, ce qui rend l'édifice plus vulnérable aux dégâts subséquents causés par l'eau. La pollution et les dépôts de sel provenant de la pluie et de la neige ont également joué un rôle dans l'érosion de la structure.

Les murs de maçonnerie de l'édifice de l'Ouest comportent trois couches : une surface extérieure en grès, un blocage central composé de blocaille et de mortier et une surface intérieure en pierre calcaire. Pour bien réaménager les murs, une partie des pierres doit être enlevée et le blocage central doit être renforcé aux endroits où il a subi des dommages. Le mur doit ensuite être reconstruit à l'aide d'un amalgame de pierres d'origine et de nouvelles pierres ainsi que d'un mortier spécial.

Trois types de grès serviront à restaurer les murs de pierre de l'édifice de l'Ouest, de même qu'à conserver la palette de couleurs et le caractère d'origine de l'édifice. Du grès de Berea provenant de l'Ohio sera utilisé pour les gravures décoratives et pour les châssis de fenêtres, des pierres de grès de Nepean provenant de Saint-Canut, au Québec, serviront de pierre des champs, et du grès rouge de Potsdam provenant de New York sera employé pour les décorations autour des fenêtres.

Les travaux subséquents comprendront les travaux de rénovation intérieurs ainsi que l'excavation et la construction de la cour centrale, qui accueillera la Chambre des communes et les fonctions connexes lorsque les travaux de restauration de l'édifice du Centre commenceront dans leur intégralité.

Prochaines étapes

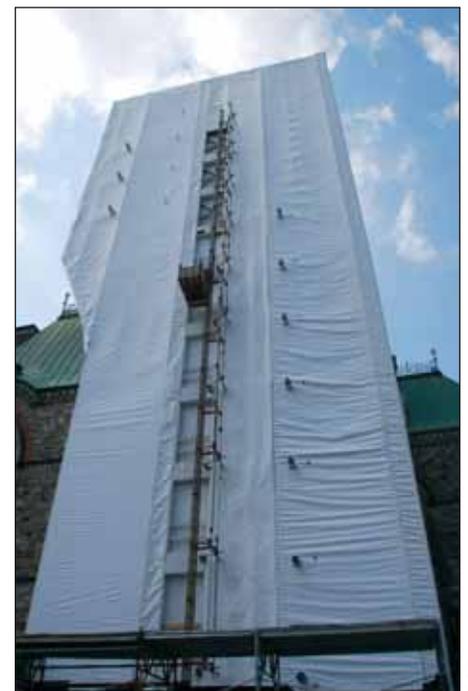
Bien que nous mettions actuellement l'accent sur l'édifice de l'Ouest, les travaux touchant les édifices du Centre, de l'Est et de la Confédération sont actuellement entrepris. Ainsi, les sections les plus

détériorées de ces édifices pourront être réparées avant le début des grands travaux de restauration, qui auront lieu dans les années à venir. Lorsque les travaux de restauration commenceront, ces édifices nécessiteront également des travaux de maçonnerie, de réparation des fenêtres et des toits ainsi que de modernisation intérieure afin de prolonger leur durée de vie utile et d'améliorer les opérations du gouvernement.

Plusieurs nouvelles installations seront également construites sur la Colline, y compris un centre d'accueil des visiteurs, des installations de contrôle de sécurité et une installation de manutention des matériaux. D'autres améliorations seront également apportées au terrain.

Lorsque les travaux de rénovation seront terminés, les édifices du Parlement auront repris leur splendeur d'antan et continueront d'impressionner la population canadienne et les visiteurs d'une année à l'autre.

« Ces édifices grandioses du XIXe siècle ne manquent jamais de nous impressionner, que l'on soit un touriste, un habitant d'Ottawa ou un député se rendant au travail, » souligne M. Wright. « Les édifices du Parlement sont un symbole du Canada. Nous en sommes fiers aujourd'hui, et nous pourrions en être fiers demain. » **FA**



TPSCC

La tour Sud-Est de l'édifice de l'Ouest a été entourée d'un échafaudage pendant la restauration.

Les services de voyage partagés suscitent de l'intérêt



Les billets d'avion sont l'une des nombreuses formes de préparatifs de voyage du gouvernement qui peut être achetée au moyen des outils de Travel AcXess Voyage.

Avec 96 ministères et organismes à bord, la solution Travel AcXess Voyage dans le cadre de l'Initiative des services de voyage partagés a tous les outils qui permettent de planifier, de réserver et de payer des voyages.

Tous ceux qui ont eu à planifier un voyage d'affaires vous diront que c'est une activité qui peut être fastidieuse. Vous devez vous conformer à un large éventail de politiques et de règlements – sans oublier la paperasse rattachée à cette activité.

En vue d'améliorer les services de voyage pour les employés, de simplifier les processus pour les ministères et les organismes et de réaliser des économies, le gouvernement du Canada a demandé à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) de trouver une solution.

Le résultat obtenu est la solution Travel AcXess Voyage dans le cadre de l'Initiative des services de voyage partagés (ISVP) – une ressource en ligne que peuvent utiliser tous les ministères et organismes. Cet

ensemble d'outils fournit un service complet aux employés fédéraux qui voyagent pour le compte du gouvernement. De l'étape initiale de planification du voyage à l'étape finale de remboursement des frais de voyage, la solution Travel AcXess Voyage offre tout ce dont les employés fédéraux ont besoin sur un seul site Web.

« C'est un guichet unique. Il est beaucoup plus logique d'avoir un portail pour toutes les étapes du voyage, » affirme Tracy Wondrasek, analyste financière principale à Justice Canada. « Je peux consulter la politique. Je peux trouver les indemnités de repas et le Répertoire des établissements d'hébergements – tout ça en un seul endroit. »

La solution Travel AcXess Voyage élimine un bon nombre d'erreurs parce que des renseignements importants, comme les

indemnités de repas, les taux par kilomètre, le respect des politiques et le codage financier, sont déjà intégrés dans le système. On s'assure ainsi que des contrôles financiers sont en place et que les fonds publics sont gérés de manière adéquate.

En tant que l'un des chefs du projet, TPSGC utilise cette solution pour tous les voyages de ses employés. Comment un ministère aussi grand a-t-il effectué la transition? Selon l'ancien directeur général des Opérations financières, Roch Huppé, la demande provenait directement du sous-ministre. « Il voulait adopter l'approche la plus efficace possible – un exemple idéal à suivre – parce qu'il comprenait que des questions seraient posées à l'égard de l'intérêt des autres ministères. Le sous-ministre voulait démontrer que ce projet pouvait être réalisé. »

Il est avantageux de donner l'exemple : un plus grand nombre de ministères et d'organismes s'inscrivent pour profiter de l'Outil de gestion des dépenses et de l'Outil de réservation en ligne de la solution Travel AcXess Voyage. Tous les ministères et organismes du gouvernement du Canada ont accès au portail et à l'Outil de réservation en ligne de la solution Travel AcXess Voyage. Et, plus de 20 ministères et organismes, y compris Santé Canada, Ressources naturelles Canada et Ressources humaines et Développement social Canada, utilisent ou sont sur le point d'utiliser l'Outil de gestion des dépenses, et d'autres prévoient l'utiliser ultérieurement.

« Cette solution permet de réaliser des économies qui dépassent largement la valeur immédiate d'outils de réservation de voyages et de remboursement des frais de voyage sur le Web », explique Daniel Schnob, dirigeant principal des finances à Justice Canada. Chaque fois que les employés utilisent le système, ils contribuent à l'atteinte de l'objectif global du gouvernement qui porte sur la mise en œuvre de services partagés. De plus, ils fournissent à TPSGC des renseignements importants pour négocier des marchés plus avantageux avec les fournisseurs de services en fonction du volume et des profils d'utilisation. **FA**

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la solution Travel AcXess Voyage de l'ISVP, consultez le site <https://travel-voyage.gc.ca/stsi.portal> (ce site peut être consulté seulement par les employés fédéraux).



Hommage au passé et à l'avenir de la ville de Québec

Jean-Sébastien Perron, Studios Drakkar

Parcs Canada et TPSGC partenaires dans la création d'Espace 400^e

En juillet 1608, l'explorateur français Samuel de Champlain établissait un minuscule poste de traite des fourrures sur les rives du fleuve Saint-Laurent.

L'an dernier, la ville de Québec a célébré ses débuts modestes à l'occasion de son 400^e anniversaire de fondation, marqué par dix mois de festivités et d'expositions attirant des millions de visiteurs. Pour commémorer l'héritage de Québec et célébrer son avenir, 67 millions de dollars ont été investis dans plusieurs immeubles et points d'intérêt de la ville, afin d'y organiser des activités, des con-

grès et des programmes rendant hommage à son riche passé.

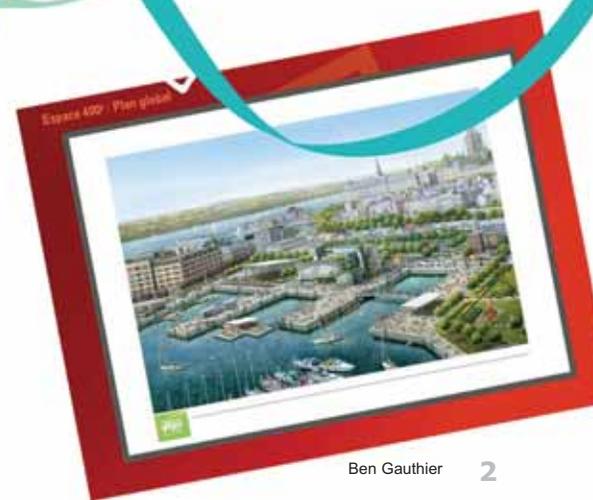
Un de ces projets consistait à réaménager le centre d'interprétation du Vieux-Port de Québec et ses environs en vue d'y créer Espace 400^e.

Parcs Canada, qui a reçu 24 millions de dollars pour la réalisation du projet Espace 400^e, a eu recours à l'expertise de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) en matière de planification et de gestion pour donner un nouveau visage à ce lieu historique. À titre de gestionnaire de projet, TPSGC avait notamment la responsabilité de définir les besoins techniques et professionnels, d'attribuer et d'administrer des contrats, de négocier les coûts avec les entrepreneurs et de fournir des biens et services.

« Ce fut un grand honneur de se voir confier le mandat de l'aménagement d'Espace 400^e »

Guy Harvey, directeur à TPSGC

« Ce fut un grand honneur de se voir confier le mandat de



Ben Gauthier

2

- 1) Espace 400^e a été créé en tant que lieu de rassemblement pour les célébrations du 400^e anniversaire de la ville de Québec.
- 2) Une représentation artistique du lieu d'exposition Espace 400^e, situé dans le bassin Louise de la ville de Québec.



l'aménagement d'Espace 400^e, en raison de son emplacement au cœur des festivités », explique Guy Harvey, directeur de l'équipe de TPSGC qui a collaboré avec Parcs Canada. Ce projet comportait deux volets principaux : le pavillon et l'aménagement du bassin Louise, site environnant.

La création du pavillon a nécessité la rénovation complète et l'agrandissement du centre d'interprétation du Vieux-Port de Québec, lequel a presque doublé en superficie. On a intégré à la nouvelle conception de l'immeuble plusieurs éléments favorisant le développement durable : planchers radiants, ventilation naturelle et systèmes de chauffage et de climatisation géothermiques. Certaines parties de la toiture ont été aménagées en jardin dont le public peut profiter.

Le site du bassin Louise, où se trouve le nouveau pavillon, a fait l'objet d'un vaste aménagement paysager. Parmi les améliorations apportées, notons la rénovation des quais et l'aménagement de parcs, de kiosques et de passerelles pour piétons afin de rendre l'endroit attrayant et de donner aux gens l'envie de s'y rassembler dans le cadre des expositions et festivités extérieures.

M. Harvey souligne que l'équipe de projet de TPSGC et de Parcs Canada a réussi à contourner plusieurs obstacles, en particulier lorsque des conditions météorologiques imprévues ont empêché l'exécution de travaux.

« À un certain moment, nous étions prêts à procéder aux travaux d'aménagement paysager, mais de fortes chutes de neige ont interrompu le processus, » se souvient M. Harvey. « C'est la capacité de TPSGC et de Parcs Canada de travailler ensemble pour trouver des solutions qui a rendu ce partenariat si exceptionnel. »

« À TPSGC, nous faisons la promotion du développement durable et des



TPSGC



Jean-Sébastien Perron, Studios Drakar

1) Après les célébrations du 400^e anniversaire, le pavillon Espace 400^e deviendra un Centre de découvertes de Parcs Canada. 2) L'un des 11 jardins artistiques faisant partie d'Espace 400^e. Les jardins ont été conçus pour rassembler les gens de générations et de cultures différentes.

pratiques écologiques dans la réalisation de nos projets, » explique M. Harvey.

« Lors de la création d'Espace 400^e, nous avons réutilisé des matériaux, comme des pierres et des végétaux pour l'aménagement paysager; le revêtement extérieur du centre d'interprétation a servi à la construction de belvédères et nous avons remplacé les anciens lampadaires du secteur par de nouveaux, qui sont plus éconergétiques et qui diffusent une lumière de bien meilleure qualité. »

Un prix pour le développement durable a d'ailleurs été remis à TPSGC par l'Ordre des ingénieurs du Québec en raison des caractéristiques environnementales de cet immeuble.

Après la fin des célébrations, en octobre, on prévoit transformer le pavillon en un centre de découvertes de Parcs Canada, tandis que le paysage environnant demeurera un hommage permanent à la ville de Québec et à son histoire, qui remonte à 400 ans. **FA**



Quel est le bon usage du mot adresser ?

Consultez la rubrique des recommandations linguistiques du Bureau de la traduction pour obtenir la réponse à cette question et d'autres conseils!



Le point sur les bâtiments écologiques

En tant que l'acheteur et le gestionnaire immobilier du gouvernement du Canada, TPSGC travaille constamment à réduire l'empreinte écologique laissée par ses immeubles. Voici deux immeubles qui ont récemment obtenu des certifications environnementales.

L'Édifice Fontaine se refait une beauté

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a ajouté un autre bijou à sa collection de bâtiments écologiques faisant partie de son portefeuille de biens loués.

L'Édifice Fontaine, situé à Gatineau, au Québec, a récemment fait l'objet d'importantes rénovations afin de le moderniser et de le rendre conforme aux normes environnementales de TPSGC. Construit au début des années 1970, l'édifice avait besoin de travaux de réhabilitation considérables pour réduire son empreinte écologique et accroître sa durabilité.

« Le projet de rénovation était écologique du début à la fin, » a déclaré Pierre Vaillancourt, directeur régional de Services professionnels et techniques de la Direction générale des biens immobiliers de TPSGC. « Étant donné qu'il s'agit d'un édifice existant, nous sommes enchantés que le locateur voulait réutiliser et recycler le plus de matériaux possible, tout en rendant l'édifice conforme à la cote « argent » de la norme environnementale Leadership in Energy and Environmental Design (LEED). »

Jusqu'à 50 pour cent des déchets générés pendant la construction, la rénovation et la démolition ont été détournés des sites d'enfouissement, et 90 pour cent des composantes de base de l'édifice, y compris les matériaux utilisés pour les murs, les plafonds et la toiture, pourront être réutilisés. Par ailleurs, dans le cadre du projet, des produits à faible taux d'émission ont été utilisés, notamment des peintures et des revêtements de sol conçus pour émettre peu ou pas du tout de produits chimiques toxiques dans l'air.

« De nouveaux systèmes électriques et mécaniques ont été installés afin d'optimiser le rendement global de l'édifice. Ces nouveaux systèmes amélioreront le confort thermique dans



TPSGC



TPSGC

l'édifice tout en contribuant à économiser l'énergie », a dit M. Vaillancourt.

Un nouveau système d'éclairage a été installé pour accroître l'efficacité et le rendement énergétiques. Grâce à un nouvel aménagement intérieur, moins de lumière artificielle est nécessaire, car on utilise mieux la lumière du jour dans les bureaux. Par ailleurs, l'aménagement paysager permet de réduire la consommation d'eau. En outre, la qualité de l'air intérieur a été améliorée grâce à un système de contrôle à la fine pointe de la technologie, soit des systèmes de chauffage et de refroidissement à haut rendement et sans chlorofluorocarbone (CFC).

Enfin, des supports à bicyclettes et des douches ont été ajoutés au site pour encourager les employés à utiliser des modes de transport alternatifs, et un impressionnant programme de recyclage a été mis en œuvre dans l'édifice.

Le Centre fédéral judiciaire de Toronto donne l'exemple

Depuis le début de la construction du Centre fédéral judiciaire de Toronto en 2003, TPSGC était résolu à intégrer des caractéristiques durables sur le plan de l'environnement à l'installation. La planification précoce a porté fruit — l'immeuble a récemment

obtenu la certification « argent » de la norme LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) pour l'aménagement intérieur commercial, une première pour le gouvernement fédéral.

« TPSGC a intégré plusieurs éléments de conception écologique à l'aménagement intérieur, » a déclaré Aquil Ali, gestionnaire principal de projet du bureau de la Région de l'Ontario de TPSGC. « Par exemple, l'immeuble a été conçu pour

optimiser l'éclairage naturel, et des produits écologiques ont été utilisés pour la peinture, les revêtements, le tapis et d'autres éléments de conception. »

TPSGC a également utilisé plus de 10 pour cent de contenu recyclé pour les meubles et les revêtements, et envoyé plus de 75 pour cent des déchets de construction vers des installations de recyclage plutôt que des sites d'enfouissement. On encourage également les employés occupant l'immeuble à choisir des modes de transport écologiques en mettant à leur disposition des supports à bicyclettes et des vestiaires.

« Cette certification reconnaît les solutions et les stratégies écologiques qui ont été utilisées pour la conception et la construction de cet immeuble, » a indiqué M. Ali. « Nous avons créé un aménagement intérieur qui offre non seulement un milieu de travail sécuritaire et sain aux occupants mais qui durera pendant de nombreuses années. »

Le Centre a ouvert ses portes en 2006 et offre des salles d'audience, des bureaux et des locaux à usage particulier à quatre tribunaux fédéraux dans le cadre d'un bail de 20 ans. **FA**

1) L'édifice Fontaine à Gatineau, au Québec, a été rénové afin d'être plus écologique. 2) L'aménagement intérieur du Centre fédéral judiciaire de Toronto permet une utilisation optimale de la lumière naturelle.

Approvisionnement 101

TPSGC s'occupe des contrats de construction et d'autres contrats de service pour le gouvernement du Canada.

Jupiter Images

Un aperçu du processus d'approvisionnement du gouvernement

Acheter une panoplie de produits au nom du gouvernement du Canada – qu'il s'agisse de mobilier de bureau, d'avions ou de services de consultation – ce n'est pas aussi facile que d'aller au magasin et de payer avec l'argent du gouvernement. Il faut tenir compte de nombreux facteurs dont les lois et règlements du gouvernement du Canada, les accords commerciaux internes et internationaux, la responsabilité environnementale, les avantages socioéconomiques ainsi que l'accès aux petites entreprises et aux entreprises autochtones. Même s'il s'agit d'un processus à étapes multiples, en voici un bref aperçu.

Les achats effectués par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) représentent plus de 80 pour cent de la valeur de tous les biens acquis par le gouvernement. TPSGC gère les achats de plus de 100 ministères et organismes fédéraux, de sorte qu'il achète annuellement entre 11 et 15 milliards de dollars en biens et services.

Lorsque les ministères et organismes

gèrent eux-mêmes leurs achats, TPSGC aide souvent ces ministères clients (c'est-à-dire les ministères voulant se procurer des biens et services) à choisir la méthode la plus efficace et à administrer le processus de passation des marchés. Voici les étapes de ce processus :

CERNER LES BESOINS – Une fois que le ministère client a défini ses besoins, vérifié qu'il dispose des fonds requis et obtenu l'autorisation d'aller de l'avant, il transmet une demande d'achat à TPSGC.

ÉTABLIR UN PLAN – TPSGC élabore une stratégie d'approvisionnement en fonction des lois, des règlements et des politiques en matière de passation de marché. Il faut égale-

ment tenir compte des accords commerciaux applicables et procéder à un examen socioéconomique au besoin. TPSGC rédige ensuite des demandes de soumissions et prépare des processus d'évaluation. Des examens juridiques et d'assurance de la qualité peuvent également être effectués.

INVITER LES ENTREPRISES À SOUMISSIONNER – Pour la plupart des achats, TPSGC publie

une demande de proposition (DP) concurrentielle dans le service électronique d'appels d'offres du gouvernement, connu sous le nom de MERX, afin d'informer les fournisseurs éventuels du besoin et de la date limite de présentation des soumissions. TPSGC gère le processus de clôture de la DP et s'assure que toutes les échéances sont respectées. Lorsque TPSGC a l'intention d'attribuer un contrat à l'unique fournisseur connu capable de combler les besoins particuliers d'une demande d'achat, il publie un Préavis d'adjudication de contrat sur MERX. Cela permet à d'autres entreprises de présenter un énoncé de capacités avant l'adjudication du contrat.

ÉVALUATION/NÉGOCIATION DES SOUMISSIONS – Les soumissions sont reçues et évaluées. Le ministère client effectue une évaluation technique au terme de laquelle TPSGC procède à une évaluation du prix et à un examen financier de l'entreprise soumissionnaire. En dernier lieu, TPSGC



Jupiter Images

TPSGC achète des fournitures médicales et des vaccins pour Santé Canada.

sélectionne un fournisseur en fonction de la méthode de sélection et des critères d'évaluation détaillés dans le document d'appel d'offres. On procède ensuite à la négociation des détails fins du contrat.

OBTENTION DE L'APPROBATION DU CONTRAT – TPSGC obtient l'approbation du contrat qui, selon le besoin, pourrait devoir être approuvé par le Cabinet fédéral. Les contrats pourraient faire l'objet d'un ultime examen juridique et de contrôle de la qualité.

ATTRIBUTION DU CONTRAT – TPSGC attribue le contrat au fournisseur qui, en plus de respecter le délai et les exigences obligatoires, offre le meilleur rapport qualité-prix pour les contribuables canadiens. Un avis d'adjudication de contrat est ensuite publié sur MERX pour

les contrats résultant d'appels d'offres qui y ont initialement été affichés ainsi que pour les contrats à fournisseur unique de plus de 25 000 dollars. Le contrat est ensuite acheminé au ministère client et à son service des finances.

ADMINISTRATION DU CONTRAT – TPSGC et le ministère client assurent un suivi du



Jupiter Images

Le gouvernement achète aussi des serveurs et du matériel informatique.

rendement du fournisseur afin de s'assurer que celui-ci respecte les conditions générales du contrat. Les éléments financiers du contrat font également l'objet d'une surveillance.

PAIEMENT FINAL – Le ministère client accepte tous les produits livrés par le fournisseur selon les conditions générales du contrat, puis règle les factures.

EXAMEN FINAL – TPSGC et le ministère client s'assurent que toutes les conditions générales ont été respectées, que tous les paiements ont été effectués et que le dossier contient tous les documents pertinents.

À titre d'expert en approvisionnement du gouvernement fédéral, TPSGC s'assure que tous les achats gouvernementaux qu'il effectue sont équitables et transparents, et qu'ils représentent le meilleur rapport qualité-prix pour les contribuables. En suivant ce processus d'approvisionnement, on fait en sorte que les divers marchés continuent de profiter à l'économie canadienne.

Pour plus de renseignements sur les contrats du gouvernement, visitez le site <http://www.contractsCanada.gc.ca> ou téléphonez à Accès Entreprises Canada au 1-800-811-1148. **FA**

Glossaire des approvisionnements

OFFRE À COMMANDES

TPSGC établit des offres à commandes avec des fournisseurs afin de répondre à certains des besoins les plus courants et les plus simples du gouvernement. Une offre à commandes n'est pas un contrat. C'est une offre faite par un fournisseur concernant la prestation de biens ou de services à des prix préétablis ou en fonction d'un mode d'établissement des prix prédéterminé, selon des conditions générales précises, au fur et à mesure des besoins et pour une durée précise. Les offres à commandes sont conçues pour être utilisées de façon répétée, ce qui réduit les frais d'administration ainsi que le temps consacré à l'établissement de contrats individuels.

DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES (DOC)

TPSGC se sert d'une demande d'offre à commandes pour lancer un appel d'offres en vue d'établir des offres à commandes. La demande énonce clairement le besoin, la méthode d'évaluation des soumissions, les critères de sélection, le processus d'établissement d'une commande subséquente, la méthode de classement par ordre de priorité (s'il y a lieu) et l'ensemble des conditions générales de tout contrat éventuel.

COMMANDE SUBSÉQUENTE À UNE OFFRE À COMMANDES

Il s'agit d'une demande d'achat, faite par un ministère client, pour des biens ou des services offerts par un fournisseur

dont le nom figure dans une offre à commandes. La commande subséquente se transforme en contrat exécutoire avec le fournisseur uniquement lorsque le ministère client décide de la signer.

ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT

Un arrangement en matière d'approvisionnement est un autre moyen grâce auquel les ministères clients peuvent solliciter des soumissions pour des besoins particuliers. TPSGC crée un bassin de fournisseurs présélectionnés et préqualifiés auquel le ministère client peut accéder pour combler divers besoins.

DEMANDE DE PROPOSITION (DP)

Les demandes de proposition servent habituellement à l'achat de biens dont la valeur est de 25 000 dollars ou plus ou lorsqu'il est impossible de sélectionner un fournisseur uniquement en fonction du prix le moins élevé.

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

Un Préavis d'adjudication de contrat permet aux ministères et organismes d'afficher un avis, pendant un minimum de quinze jours civils, indiquant à l'ensemble des fournisseurs qu'ils ont l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur présélectionné.

Accords commerciaux et lois

En plus de respecter les différents règlements et politiques, le Canada doit remplir de nombreuses obligations exigées par la loi et découlant des divers accords commerciaux. Voici les principales lois et les principaux accords commerciaux dont il faut tenir compte dans le processus d'attribution de contrat :

- *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux;*
- *Loi fédérale sur la responsabilité;*
- *Loi sur la gestion des finances publiques;*
- *Loi sur la production de défense;*
- *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur;*
- *Accord de libre-échange nord-américain;*
- *Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce;*
- *Ententes sur les revendications territoriales globales;*
- *Politiques administratives du Conseil du Trésor.*

Accès rapide

Voici quelques-uns des services les plus répandus de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et les sites Internet connexes à titre de référence :

Site Web de TPSGC :
www.tpsgc-pwgsc.gc.ca

Demande de renseignements généraux sur TPSGC :
questions@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Pour les ministères et les organismes fédéraux

Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales :
www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation

Index des offres à commandes :
<http://soi.tpsgc.gc.ca> ou le 1-866-664-6609

Services professionnels en ligne :
www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/sp-ps/index-fra.html

Centre national d'appels de service :
<http://cnas-clients.tpsgc.gc.ca>
ou le 1-800-463-1850

Office des normes générales du Canada :
www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ongc

Bureau de la traduction :
www.bureaudelatraduction.gc.ca

Programme des expositions du gouvernement du Canada : www.expo.gc.ca

Pour les entreprises

Accès Entreprises Canada :
<http://contratscanada.gc.ca>
ou le 1-800-811-1148

Bureau des petites et moyennes entreprises :
www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/pme-sme/index-fra.html

Cote de sécurité :
www.dsici-ciisd.gc.ca

Service électronique d'appels d'offres du gouvernement : www.merx.com

Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement du Canada :
www.opo-boa.gc.ca

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement est une organisation indépendante à vocation horizontale.

Pour la population canadienne

Pavillon du Canada :
www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/expo/index-fra.html

Carrières à TPSGC :
www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/carrieres-careers

Information sur la pension et les avantages sociaux (pour les employés actuels ou retraités de la fonction publique fédérale ou de la Gendarmerie royale du Canada) :
<http://pensionetavantages-pensionandbenefits.gc.ca/index.html>

Bureau de pension des Forces canadiennes :
www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/retraite-forces

Gazette du Canada :
<http://gazetteducanada.gc.ca>

Paiements versés ou reçus par le gouvernement du Canada :
www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen

Distribution des biens de la Couronne :
<http://biensdelacouronne.tpsgc.gc.ca>

Biens immobiliers du gouvernement en vente :
1-888-GOV-LAND

Pour les médias

Demandes des médias relatives à TPSGC :
rcn.relationsmedias@tpsgc-pwgsc.gc.ca
ou le 819-956-2315

Centre des nouvelles du Canada :
www.nouvelles.gc.ca

Renseignements généraux sur les programmes et les services du gouvernement du Canada :
1-800 O-Canada (1-800-622-6232) ou
www.servicecanada.gc.ca